

N/REF : 4/06/2026 17H20 C:263871 I:35118

SPEB SARL

V/Appel du Jeudi 04/06/2026 a 17H20

**3 RUE CHARLES MOREL
38420 DOMENE**

**IMMEUBLE : 3 MOREL
3 RUE CHARLE MOREL
38420 DOMENE**

St Martin-H, le 10 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°3 MOREL-CONTACTER M.KOCHBATI-TEL:06 80077319

MOTIF : INTERVENIR POUR UN DEBOUCHAGE CANALISATION EAUX PLUVIALES

Donneur d'ordre : LE .CADRE D'ASTREINTE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 04/06/2026 A 17H15 :
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE DU COLLECTEUR EAUX PLUVIALES EXTERIEUR.
EXTRACTION TERRE ET MORCEAU DE PARPAING.
CONTROLE ECOULEMENT.

OBSERVATIONS : TM LCOMPTER Email envoyé le 05/06/26 a 08H18

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 04/06	1	174,79	262,18
1,50	Sup.H.50%-Pomp.Refoul. +17h/20h-Sa 7/12h	1	87,40	131,10

TOTAL H.T.	393,28
T.V.A. a 20,00%	78,65
TOTAL T.T.C.En EURO	471,93

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN